



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 29 août 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014

DEPOT DES DECLARATIONS DE CANDIDATURES

(articles L.301 et R.153 du code électoral)

**Les listes de candidats sont à déposer à la préfecture du Bas-Rhin
5, place de la République à Strasbourg bureau 226 (2^e étage) :**

➤ **du lundi 8 septembre au jeudi 11 septembre 2014**

de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

➤ **le vendredi 12 septembre 2014**

de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures

Précision concernant la propagande électorale :

**Elle devra être livrée à la préfecture avant le 22 septembre 2014
à 18 heures, délai de rigueur.**